

NICARAGUA ET HONDURAS :

Destruction des stocks de mines terrestres

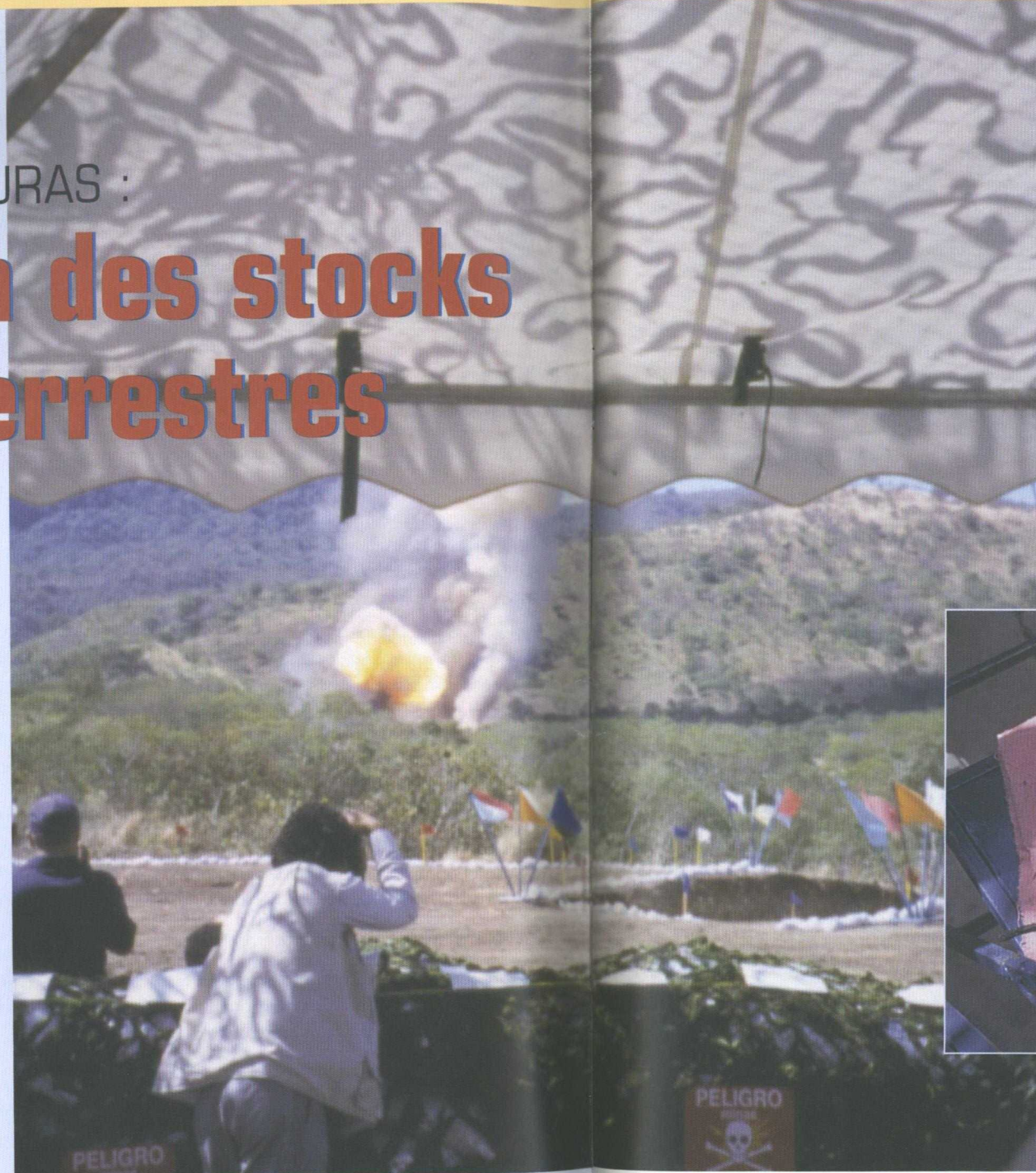
par Hank Morris

Le bruit de six explosions assourdissantes envahit le champ de tir et se répercute dans les collines de la base d'entraînement de Condega, marquant la quatrième étape du programme de destruction des stocks de mines antipersonnel que le Nicaragua a entrepris pour se conformer à la Convention d'Ottawa. Des nuages de fumée noire se répandent au-dessus de la montagne voisine mais, plus bas, des nuées grises restent immobiles près des fosses noircies où se trouvaient auparavant 10 000 mines. Dix mille de moins, et on continue...

Quelques instants plus tôt, le président Arnoldo Alemán, entouré de membres du corps diplomatique et de journalistes surplombant le champ de tir, avait communiqué par radio l'ordre de détonation contrôlée. J'étais là à titre de représentant de l'Ambassadeur du Canada à l'action contre les mines et à la tête d'une équipe technique du ministère de la Défense nationale du Canada, accompagnée de représentants des antennes régionales et locales de déminage de l'Organisation des États américains (OEA).

La visite de l'équipe Action mines, coordonnée par le siège de l'OEA à Washington, avait débuté plus tôt cette semaine-là. Nous avions rencontré le chef du corps des ingénieurs du Nicaragua, le lieutenant-colonel Bassi, ainsi que son état-major, pour échanger des renseignements sur les méthodes et procédures de préparation et les techniques de destruction, et pour passer en revue les projets d'avenir et les problèmes prévisibles concernant la destruction des stocks de mines terrestres.

Deux jours avant l'explosion, des représentants de l'équipe canadienne et de l'OEA avaient inspecté les stocks à détruire. De retour à Managua, j'ai rencontré des représentants de pays donateurs et d'organisations non gouvernementales pour recueillir leur opinion au sujet des moyens à prendre pour assurer le respect de la Convention d'Ottawa.



Lorsque le Nicaragua a signé la Convention, en décembre 1997, son inventaire de mines terrestres s'élevait à plus de 130 000 unités. Depuis lors, il a dressé des plans détaillés pour les détruire toutes dans un délai de deux ans, soit deux ans plus tôt que ne l'exige la Convention d'Ottawa.

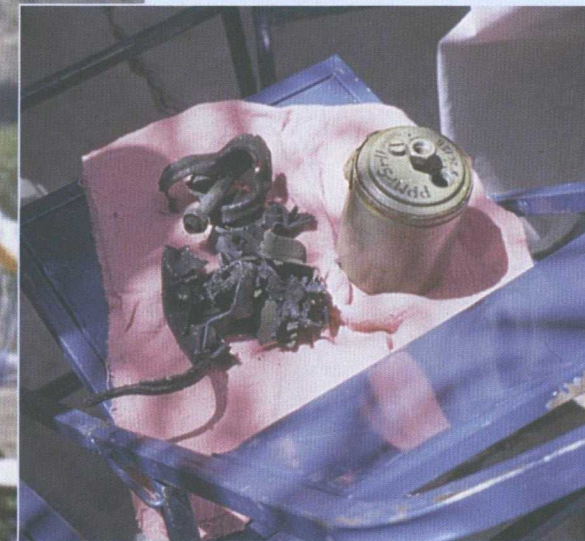
Honduras

Après huit heures de route au nord de Managua, l'équipe est arrivée à Tegucigalpa, capitale du Honduras. On pouvait voir à travers toute la ville des signes de la dévastation provoquée par l'ouragan Mitch. Encore une fois, la visite avait été organisée par les représentants régionaux et locaux de l'OEA.

L. Col, Normand
Lever/MNDN

Il a fallu six explosions pour détruire 10 000 mines antipersonnel à Condega, au Nicaragua.

Nous avons rencontré le vice-ministre de la défense, Rosales Abella, le chef d'état-major, le colonel Lopez Carballo, et leurs adjoints pour procéder à un échange de vues sur la façon de détruire les stocks du Honduras, qui se chiffrent à environ 7 000 mines. L'équipe a visité et inspecté plusieurs entrepôts de mines,



Mine bondissante de type POM-Z avant et après sa destruction.

ainsi que plusieurs sites de destruction possibles. L'échange d'information a été bénéfique et aidera les autorités du Honduras à poursuivre leur plan de destruction en 2000.

À la fin de cette double visite, une conférence de presse a été organisée pour expliquer la Convention d'Ottawa et les plans dressés par le Honduras pour la mise à exécution de l'article 4 (destruction des stocks).

On trouve au Nicaragua et au Honduras des programmes très dynamiques de déminage humanitaire. Pendant la visite de l'équipe canadienne, les représentants des deux pays hôtes ont toujours fait preuve d'ouverture et de transparence.

À ce rythme, l'Amérique centrale pourrait devenir l'une des premières régions au monde à se conformer à la Convention. Alors qu'il y a une vingtaine d'années le bruit des armes retentissait souvent dans l'isthme, les explosions qu'on entend aujourd'hui signalent plutôt la mise en application pacifique de la Convention d'Ottawa.

Hank Morris a œuvré au service des Nations Unies en Amérique centrale pendant 10 ans. Il est aujourd'hui conseiller spécial sur la destruction des stocks auprès de l'Équipe d'action contre les mines.

HONDURAS :

le Canada contribue à l'achat d'abris pour les démineurs

Le Canada a fourni 60 000 dollars à l'Organisation des États américains (OEA) pour l'achat d'abris et de matériel connexe à l'intention des équipes de déminage de l'OEA au Honduras. Ces abris sont destinés à améliorer les conditions de vie des démineurs, surtout pendant la saison des pluies, et à rendre le déminage plus sûr et plus efficace.

Grâce à cette contribution du Canada, l'OEA a acheté six tentes pour le programme Action mines du Honduras. Les responsables du programme – résultat d'un effort de collaboration entre l'OEA et l'armée hondurienne – avaient demandé des abris pendant la mission conjointe OEA/Canada sur les stocks, au début du printemps 2000. Lorsque le déminage aura pris fin au Honduras,

l'OEA acheminera les tentes vers d'autres pays de la région qui ont un programme de déminage.

Lorsque l'ouragan Mitch a dévasté le Honduras en 1999, il n'a pas épargné le programme Action mines du Honduras, qui a subi des dommages et a perdu du matériel. Malgré cela, le Honduras est résolu à terminer son opération de déminage d'ici la fin de l'année. ●